



## Edito

Le renouvellement des députés a modifié de façon très importante la représentation des forces politiques. Aucune formation ne détient la majorité absolue entraînant, de fait, une obligation de compromis pour qu'un texte de loi soit adopté. Nous avons pu constater les difficultés qui s'annoncent quand, sur un texte relatif au pouvoir d'achat, plus de 1000 amendements ont été déposés. On pouvait penser que sur un tel texte les députés prendraient la mesure pour accompagner rapidement les citoyens en difficulté du fait notamment du retour de l'inflation. Ainsi, force est de constater que certains députés, et au-delà certains groupes politiques, ne mesurent peut-être pas les difficultés rencontrées par nombre de citoyens. L'activité parlementaire de ces prochains mois va permettre aux citoyens que nous sommes d'apprécier les capacités de tous nos politiques à privilégier l'intérêt général plutôt que des intérêts partisans. Il est clair que, sans un changement de pratique, le parti de l'abstention a encore de beaux jours devant lui. A suivre ...

Nous avons de nouveau été confrontés à de (très) fortes chaleurs durant cet été, sans compter l'absence de pluies qui a entraîné une sécheresse mémorable. Ces épisodes caniculaires deviennent de plus en plus fréquents et nous devons, lorsque ceux-ci durent plusieurs jours, prendre contact avec les personnes dites « vulnérables » pour leur apporter, si nécessaire, une aide. Nous ne disposons pas des coordonnées de tous ceux qui pourraient être concernés par ces contacts. Aussi n'hésitez pas à revenir vers la mairie (03 22 48 37 30) pour nous communiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous joindre lors des alertes canicules. Si vous connaissez vous-même un voisin qui pourrait bénéficier de ce service, vous pouvez également nous le signaler.

L'îlot numérique (ordinateur, imprimante et connexion internet) installé à la Mairie est disponible pour l'ensemble des habitants qui doivent faire des démarches par internet et qui ont des difficultés avec l'outil informatique. A ce jour nous n'avons eu que peu de demandes. N'hésitez pas, cet outil est pour vous. D'ailleurs, dès 2023, la poste n'éditera plus de timbres rouges. Pour ces courriers il faudra obligatoirement utiliser l'ordinateur et internet. L'îlot numérique sera à votre disposition.

Toujours en ce qui concerne les communications, il est

utile de rappeler que l'opérateur historique national (Orange) a annoncé retirer à partir de 2026 toute l'infrastructure du « réseau cuivre », support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans. L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé. La fermeture technique et la migration des clients du cuivre vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026 (Voir le document joint).

Par ailleurs, je vous rappelle que la mairie utilise l'application « Intramuros », téléchargeable gratuitement sur votre smartphone. Cette application, facile d'utilisation, permet la diffusion d'informations en temps réels (Alertes météo, changements d'horaires de l'agence postale, travaux dans la commune ...). Vous pourrez aussi y trouver des informations venant de la Communauté de Communes du Val de Somme. Les associations peuvent également utiliser ce service pour communiquer sur leurs manifestations en s'adressant au secrétariat de la mairie.

Enfin, je terminerai ce propos en vous indiquant que les activités associatives de La Cerisaie reprennent. N'hésitez pas à vous inscrire, la multiplicité des activités proposées permet à chacun de trouver son bonheur.

**Didier BARDET**  
Maire



LA POSTE

### AGENCE POSTALE COMMUNALE NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Lundi	9h30 -> 12h00	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h30 -> 12h00	15h00 -> 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	15h30 -> 18h30

## La Mission Locale à vos côtés !



Vous avez entre **16 à 25 ans**, vous ne savez pas comment orienter votre projet de vie ? Vous recherchez une formation, un emploi ? Vous souhaitez travailler votre orientation professionnelle ? Pour cela, vous avez besoin d'aide ou de conseils !

La **Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois** peut vous accompagner dans votre recherche d'un emploi en vous mettant en relation avec des employeurs (entreprises, associations ou collectivités) par le biais de stages ou tout simplement en vous aidant à répondre à une offre d'emploi (travail sur le cv, la lettre de motivation et la préparation à un entretien d'embauche). Elle peut également vous accompagner pour bien structurer votre projet professionnel en recherchant une formation qualifiante qui augmentera vos chances de trouver un emploi. Leur métier est également de vous aider à devenir autonome tant dans le domaine de la mobilité que de la santé ou du logement, et parfois même, d'accompagner financièrement votre projet. Grâce à la MLIFE, vous pouvez également intégrer le Contrat Engagement Jeune.

Venez rencontrer une des conseillères chaque mardi matin à La Ceresaie, rue d'Amiens 80800 DAOURS

Pour prendre rendez-vous contactez la MLFIE au **03.22.90.32.61** ou prenez rendez-vous en ligne sur <http://www.mlifega.fr/index.php/jeprendsrdv/view/form>



Le **Conseil Départemental de la Somme** a mis en place un dispositif d'aide alimentaire afin de soutenir les personnes et familles en difficulté. Sur décisions des travailleurs sociaux du Département, cette aide se concrétisera par l'attribution de chèques alimentaires d'une valeur de 25€ chacun.

Vous rencontrez des difficultés financières, vous êtes dans la précarité, vous pouvez bénéficier de cette aide, les chèques remis pouvant être utilisés jusqu'au 31 décembre prochain. Vous devez contacter la Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion de Corbie au 03 60 03 49 10.

La liste des commerces acceptant ces chèques est disponible sur internet : [www.somme.fr/coupdepouce](http://www.somme.fr/coupdepouce).

Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de la mairie (03 22 48 37 30).

## Obtenir un label ECO-ECOLE

Gestion différenciée, îlots de fraîcheur sont des termes qui entrent de plus en plus dans le langage courant. La sauvegarde des espèces et le réchauffement climatique sont des sujets sur lesquels il faut sensibiliser dès le plus jeune âge. Après deux kermesses très chaudes, le manque d'ombre s'est cruellement fait sentir. Des constats qui permettent de réfléchir et d'avancer ensemble.

A l'école, ça a commencé cette année par le zéro déchet à la cantine. Mais ce n'est pas tout, les enfants emmènent les papiers de l'école au point d'apport volontaire situé sur le parking. Un hôtel à insectes est arrivé. Le jardin a repris vie et a été agrandi cet été. Des arbres seront plantés à l'automne. Une partie de la pelouse ne sera plus tondue pour réaliser une gestion différenciée. De simples allées seront maintenues pour se rendre au jardin ou à la grille de secours. Des nichoirs à oiseaux, à chauve-souris seront réalisés et installés.



Trop souvent les employés municipaux doivent débarrasser des déchets que des indécents abandonnent près des points d'apport volontaires et qui ne relèvent en rien des bacs de récupération. Pourtant deux déchetteries (Corbie et Villers-Bretonneux) sont disponibles pour la gestion de tous ces déchets.

Ces incivilités, relativement fréquentes, nous amènent à réfléchir à l'installation de caméras. Cette problématique sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

## Brèves :

- ⇒ **Activités de La Cerisaie** : Elles reprennent le 2 septembre. Vous êtes intéressé(e)s vous pouvez contacter l'Association TROUBADAOURS Président : Jérôme DINE 06 72 74 76 46; courriel : [troubadaours80@gmail.com](mailto:troubadaours80@gmail.com)
- ⇒ **Forum des Associations** : Les associations seront présentes le jour de la réderie le 11 septembre pour vous présenter leurs activités.
- ⇒ **Traçage des passages piétons** sur les deux départementales qui traversent le village. Pour des raisons de visibilité et de sécurité ces passages piétons ont été retracés.

- ⇒ **Boîte à livres** : PRENEZ, LISEZ, DONNEZ, ÉCHANGEZ :

Le principe est simple : Vous prenez le livre que vous souhaitez. Vous pouvez ensuite le garder, le ramener, en amener de nouveaux !

Si vous en amenez de nouveaux, nous acceptons : Les romans, les revues, les documentaires, les albums jeunesse, les bandes dessinées, les mangas.

Nous n'acceptons pas : Les manuels scolaires, les dictionnaires, les encyclopédies, les livres religieux, les livres pornographiques, les livres abimés, les livres incitant à la haine.



- ⇒ **Nettoyage du clocher de l'église**

Nombre de pigeons volent au-dessus de l'église et certains arrivent à entrer dans le clocher. Aussi, devant la quantité de fientes qui salissent et polluent le clocher et son escalier d'accès, nous avons dû procéder au nettoyage. Un menuisier interviendra ensuite pour réparer l'escalier d'accès qui a bien besoin d'une bonne remise en état. Le Conseil Départemental participe à hauteur de 4900 € du montant des travaux de menuiserie (16 750 €)

- ⇒ **Travaux de voirie**

Des travaux de réfection de trottoirs et de bordurage vont démarrer à partir du 12 septembre pour environ trois semaines. Le stationnement sur les voiries concernées sera interdit durant les travaux. Ces travaux financés par la Communauté de communes du Val de Somme permettront la rénovation en enrobé des trottoirs de la rue d'Amiens dans sa partie du centre bourg et ceux de la place de mairie côté commerces.

- ⇒ **Permanence des élus**

Les permanences des 1er et 3ème vendredis du mois sont suspendues eu égard au peu de fréquentation. Cependant, les élus restent bien évidemment disponibles sur rendez-vous en appelant le secrétariat de mairie (03 22 48 37 30)

---

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque, située à La Cerisaie, est ouverte tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Tous les ouvrages disponibles, notamment les dernières nouveautés littéraires sont répertoriés sur le site :

[mabib.fr/bmdaours\\_80](http://mabib.fr/bmdaours_80)

L'inscription, gratuite, permet d'emprunter jusqu'à 5 ouvrages pour une durée de 4 semaines.

### Paroles de lecteurs :

**Evelyne et Jean-Pierre** : « *Nous apprécions beaucoup la bibliothèque de Daours. Elle offre un large choix d'ouvrages de genres variés qui permet à chacun, adultes comme ados ou enfants, de trouver des lectures correspondant à ses goûts et ce catalogue est régulièrement enrichi par l'acquisition de nombreuses nouveautés. Un grand merci aussi à nos bibliothécaires pour leur dévouement et leur accueil sympathique* ».

**Caroline** « *Nous avons été agréablement surpris par le choix de lecture que proposait la bibliothèque de Daours. On peut y trouver des best sellers récents, pour adultes (Musso, Lévy, Ellroy, Takian, Colombani ...), une grande variété de bandes dessinées, beaucoup de livres pour enfants. Pour une si petite surface, il y a de quoi contenter toute la famille. Sans oublier les « Best Off jeunesse » : Mortèle Adèle, Cédric, les classiques « Boule et Bill », « Lucky Luke ». Un grand merci aux bibliothécaires pour l'achat fréquent de nouveaux livres* ».



# Un été animé ...

Malgré la crainte d'une septième vague, les associations ont enfin pu réactiver leur réseau de bénévoles et proposer des animations qui ont été très prisées par les habitants de la commune.

ABC Daours a commencé les festivités par la kermesse de l'école adossée à la fête de l'école le samedi 18 juin. Salle polyvalente comble pour cette reprise. Les parents n'avaient pas vu les enfants sur scène depuis juin 2019. Des chants, des danses, une petite manifestation théâtralisée et des défits de virelangues ont été proposés. Essayez, vous, de dire le plus vite possible des phrases comme " Trois très gros, gras, grands rats gris grattent. "



Avec une chaleur aussi intense qu'en 2019, le barbecue a attisé les estomacs et l'après-midi les enfants ont pu jouer aux jeux classiques proposés dans les kermesses. Le bac à eau de la pêche aux canards a eu un certain succès.

Quelques jours plus tard, ces mêmes bénévoles ont lancé leur première fête de la musique à la Cerisaie. Là encore, une très belle réussite puisque les spectateurs ont déjà pris rendez-vous pour une deuxième édition.

Puis ce fut au tour de Troubadaours de relancer la machine avec tout d'abord le barbecue de fin d'année pour les adhérents le vendredi 24 juin. Une petite mise en jambe avant de s'attaquer au repas du 13 juillet, subventionné par la commune. Là encore, chaleur et barbecues ont fait bon ménage. Jacky a mis l'ambiance avant que le cortège ne se rende à la vieille Somme pour assister au feu d'artifice en association avec Vecquemont. Une belle soirée qui s'est terminée tôt le dimanche matin.

Et enfin, la société de chasse et de pêche au marais a proposé un concours de pêche à la truite à la Cerisaie le samedi 23 juillet.

Souhaitons à toutes ces associations qui animent le village de pouvoir continuer sur cette dynamique.

Certaines dates sont déjà connues . Réservez les sur vos agendas !

**Rèderie du village le dimanche 11 septembre**

**Concours de manille le dimanche 9 octobre**

**Concours « Champions en Pays de Somme » et « Graines de Champion » le vendredi 14 octobre**

**Bourse aux jouets le dimanche 6 novembre**

**Repas des aînés le dimanche 27 novembre**

**Marché de Noël le samedi 10 décembre**

**Spectacle de Noël le vendredi 16 décembre**

**Concert Gospel le dimanche 18 décembre**

## Soirée du 13 juillet.

C'est plus de 150 personnes qui se sont retrouvées à la salle polyvalente pour fêter le 14 juillet. Au menu : jambon grillé au madère avec des frites, part de fromage et tarte préparée par Yohann, notre boulanger.



Vers 23h00, nous avons retrouvé des habitants de Vecquemont à la Mairie, Ensemble nous sommes rendus, en cortège avec des lampions, rue de la Vieille Somme où le feu d'artifice a fait la joie des petits et des grands.

Ensuite retour vers la salle polyvalente où chacun a pu esquisser quelques pas

de danse. Remerciements à l'Association Troubadaours qui a œuvré pour que cette soirée soit, aux dires de nombre de participants, une réussite.

